103-02560/

POUR LES AÎNÉS D'AUJOURD'HUI : UNE ACTION GOUVERNEMENTALE CONCERTÉE

Répertoire des projets instaurés par les ministères et organismes dans le cadre du comité interministériel mis en place à l'occasion de l'Année internationale des personnes âgées

BIBLIOTHÈQUE
10 DEC. 2002
ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LES AÎNÉS D'AUJOURD'HUI : UNE ACTION GOUVERNEMENTALE CONCERTÉE

Répertoire des projets instaurés par les ministères et organismes dans le cadre du comité interministériel mis en place à l'occasion de l'Année internationale des personnes âgées

Ce répertoire a été préparé par le Secrétariat aux aînés.

Ont collaboré à cette publication :

Tous les membres du Comité interministériel mis en place dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées.

La réalisation a été confiée à :

Valérie Guillot
Régine Lavoie
Robert L'Heureux
Jacques Verreault

La conception graphique et le montage ont été élaborés par :

Communication Publi Griffe

Dépôt légal – 3e trimestre 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-34876-1
© Gouvernement du Québec, 1999

MOT DE MADAME LOUISE HAREL

ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et
ministre responsable des Aînés

L'Année internationale des personnes âgées est un moment privilégié pour souligner l'apport remarquable des aînés au sein de la collectivité. En veillant à la création du Bureau québécois de l'AIPA et à la mise en place de dix-sept tables régionales de concertation, le gouvernement du Québec a tenu à ce que des activités d'envergure se tiennent, tout au cours de l'année, dans les quatre coins du Québec. Il a également contribué, tant financièrement que techniquement, à l'organisation de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement.

Ainsi, un comité interministériel, coprésidé par le Secrétariat aux aînés et par le ministère des Relations internationales, a suscité la réalisation de projets concrets, à même leurs budgets réguliers, de la part de près de vingt ministères et organismes. Je tiens à remercier et féliciter les membres de ce comité qui ont été les artisans de toutes ces activités.

Enfin, cette année internationale des personnes âgées aura des suites. J'ai l'intention de faire adopter, en l'an 2000, un plan d'action comprenant des orientations bien ciblées pour répondre aux besoins et aux souhaits des aînés. Ce plan d'action, qui sera préparé avec la collaboration de tous, permettra d'identifier des projets mobilisateurs et des actions structurantes pour les prochaines années.

La population du Québec, comme celle des autres pays industrialisés, vieillit rapidement. Il est essentiel que l'on adopte, à l'aube du nouveau millénaire, une approche positive à l'égard des aînés dans les politiques et les actions gouvernementales.

MOT DE MADAME BEAUDOIN

AVANT-PROPOS

La présente brochure tient lieu de répertoire des activités mises en place par les ministères et organismes gouvernementaux dans le cadre des travaux du Comité interministériel de l'Année internationale des personnes âgées.

Ce comité a été créé par le Conseil des ministres en février 1998 afin de « faire des recommandations au gouvernement sur des actions qui pourraient être prises à l'égard des aînés ». Il constitue l'un des quatre volets de la participation gouvernementale à l'Année internationale des personnes âgées avec la création du Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées, la mise en place de dix-sept tables régionales de concertation et l'appui à la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement.

Tous les ministères et organismes qui, d'une façon ou d'une autre, touchent à une clientèle « aînée » ont été invités à nommer un représentant à ce comité intergouvernemental.

Près de 30 délégués ont travaillé au sein de ce comité et auprès de leur ministère ou organisme afin de voir à la préparation et à la réalisation de projets précis permettant de souligner, de façon particulière, cette année consacrée aux aînés.

Le comité interministériel a permis de coordonner les activités gouvernementales qui se déroulent tout au cours de 1999 et de faire circuler l'information entourant tous les événements liés à l'Année internationale entre les ministères et organismes visés.

Il est important de souligner que cette brochure ne contient que les activités ponctuelles organisées spécialement dans le cadre de cette année internationale. Il ne faut surtout pas la confondre avec un répertoire des actions gouvernementales à l'égard des aînés tel le guide *Pour les 55 ans et plus*, publié par Communication-Québec, qui donne de l'information sur 33 programmes et services qui s'adressent à cette clientèle. De même, ce répertoire ne mentionne pas les nombreuses activités organisées à cette occasion particulière dans tous les réseaux paragouvernementaux comme ceux de l'éducation ou de la santé.

Ce recueil d'initiatives gouvernementales se veut un complément à l'ensemble des activités et projets mis de l'avant par le Bureau québécois et à un ensemble de petits projets qui ont germé dans une multitude de localités à la grandeur du Québec grâce à l'impulsion de toutes les tables régionales de concertation de personnes âgées.

En terminant, permettez-nous de remercier, à titre de coprésidents, les membres du comité qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer le succès des activités gouvernementales organisées dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées.

Marc-T. Boucher
Directeur général de la Planification
et des Politiques
Ministère des Relations internationales

Jean-Louis Bazin
Secrétaire aux aînés

À PROPOS DU PORTRAIT DU VIEILLISSEMENT

UNE ÉTUDE FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR L'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La réalisation du projet « Réseau pluridisciplinaire de recherche intéressé au vieillissement », sous le patronage de la Commission permanente franco-québécoise 1999-2000, permet à des chercheurs québécois et français d'explorer différents créneaux d'étude en lien avec le vieillissement de la population. Leurs travaux devraient permettre de formuler des politiques visant l'adaptation au vieillissement de la population et, éventuellement, de fournir des services et des produits mieux adaptés à ce segment de la population tant au Québec qu'en France. Un séminaire franco-québécois, prévu pour l'an 2000, devrait clôturer cette étape de travail.

Le ministère des Relations internationales : (418) 649-2330

LA PUBLICATION DE DONNÉES STATISTIQUES SUR LES AÎNÉS

Le bulletin *Données sociodémographiques en bref* de l'Institut de la statistique du Québec consacre le numéro de juin aux personnes âgées en publiant quatre articles qui dévoilent quelques aspects de la vie des aînés. Cette publication est disponible dans le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :
http://www.stat.gouv.qc.ca/bul/index.htm/demographiques

L'Institut de la statistique du Québec : (418) 691-2406 ou 1 800 463-4090

UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL OUVRANT LA VOIE À LA PUBLICATION « D'INDICATEURS AÎNÉS »

La publication « d'indicateurs aînés » exige la création d'un comité interministériel qui regrouperait les ministères et organismes qui possèdent des statistiques originales sur différents aspects de la réalité vécue par les aînés, comme l'Institut de la statistique du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Société d'habitation du Québec. La mise en commun de ces données serait l'occasion de produire un document qui intégrerait toutes ces statistiques et permettrait de mieux saisir la situation globale des aînés québécois.

Le Secrétariat aux aînés : (418) 646-7185

UNE COMMUNICATION SUR LA RÉALITÉ DES AÎNÉS

La présentation, lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, de deux communications de madame Hélène Wavroch, présidente du Conseil des aînés, dont l'une sur « La réalité des aînés » et l'autre sur le « Conseil des aînés ». L'objectif est de faire connaître la réalité du vécu des aînés au Québec et le rôle joué par le conseil.

Le Conseil des aînés : (418) 643-6720

AU PLAN DE LA CONCERTATION GOUVERNEMENTALE

UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE CONCERTATION REGROUPANT LES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS ISSUS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

La mise en place d'une table de concertation interministérielle regroupant des répondantes et des répondants représentant divers ministères et organismes gouvernementaux dont la mission a un lien avec la clientèle des personnes âgées. Le mandat de ce comité, présidé par le Secrétariat aux aînés, sera de faciliter la cohésion de l'intervention gouvernementale, que ce soit au chapitre des services offerts aux personnes âgées ou au regard des politiques et des programmes qui leur sont destinés.

Le Secrétariat aux aînés : (418) 646-7185

AU PLAN DU SOUTIEN FINANCIER

UNE INITIATIVE VISANT À PRIVILÉGIER DES PROJETS EN LIEN AVEC LES PERSONNES ÂGÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COLLABORATION QUÉBEC-BELGIQUE

La collaboration d'universitaires québécois et belges à un projet de recherche fondamentale concernant les personnes âgées dans le cadre de la Commission mixte Wallonie-Bruxelles—Québec.

Le ministère des Relations internationales : (418) 649-2669

DES PROJETS EN LIEN AVEC LES PERSONNES ÂGÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES AUTOCHTONES

La priorité est accordée, dans le projet de soutien financier du Secrétariat aux affaires autochtones pour l'année 1999-2000, aux projets qui sont destinés aux personnes âgées dans les différentes communautés.

Le Secrétariat aux affaires autochtones : (418) 643-3166

AU PLAN DE L'INFORMATION

UN COMITÉ QUÉBÉCOIS RESPONSABLE DE L'ÉLABORATION D'UNE BANQUE DE DONNÉES SUR LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES

La mise en place d'un comité interministériel pour participer à la production d'une banque de données portant sur les politiques et programmes dont les aînés sont les prestataires. Il s'agit d'une entreprise mise de l'avant par la Conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des Aînés, à laquelle le Québec a décidé de souscrire.

Le Secrétariat aux aînés : (418) 646-7185

UNE ÉMISSION TÉLÉVISÉE ET DES BROCHURES *Y'A PLEIN D'SOLEIL, Y'A PLEIN D'CONSEILS*

La réalisation d'une série télévisée de 13 émissions de 60 minutes sur le réseau Télévision Quatre-Saisons regroupant des chroniques d'information pour les personnes âgées et la publication d'une brochure de 24 pages tirée à 100 000 exemplaires résumant les principaux conseils donnés lors de la série télévisée *Y'a plein de soleil, y'a plein de conseils.*

La *Commission des services juridiques :* (514) 873-3562

DES EXPOSITIONS GOUVERNEMENTALES DANS LE CADRE DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE VIEILLISSEMENT

Les ministères et organismes suivants participent au Salon des exposants, lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement : la Régie de l'assurance maladie au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Régie des rentes du Québec, le ministère du Revenu, le ministère de l'Éducation, la Société d'habitation du Québec, le Conseil des aînés, le Conseil des relations interculturelles et le ministère de Affaires municipales et de la Métropole (Secrétariat aux aînés) et la Sûreté du Québec.

Le Secrétariat aux aînés : (418) 646-7185

CINQ BULLETINS EN LIEN AVEC LE THÈME DU VIEILLISSEMENT ET L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

La publication, par le Conseil des aînés, de cinq bulletins touchant divers sujets d'intérêt pour les aînés. Le but visé est de mieux faire connaître la réalité des aînés québécois en transmettant une image positive du vieillissement.

Le Conseil des aînés : (418) 643-6720

UN ARTICLE DANS *MUNICIPALITÉ* SUR LES ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES EN RAPPORT AVEC L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

La publication, dans la revue *Municipalité*, d'un article du secrétaire aux aînés, monsieur Jean-Louis Bazin, dans lequel il décrit la structure mise en place par le gouvernement du Québec afin de célébrer avec éclat, sur tout le territoire québécois, l'Année internationale des personnes âgées.

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole : (418) 691-2019

UN TEXTE SUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES DANS LE GUIDE POUR LES 55 ANS ET PLUS

L'insertion, dans l'édition 1999 de ce guide de Communication-Québec, d'une page décrivant la participation du gouvernement du Québec à cet événement d'envergure, qui s'est traduite notamment par la création du Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées. Ce guide fournit des renseignements sur les principaux programmes et services gouvernementaux s'adressant aux personnes âgées.

Communication-Québec : (418) 646-2058

DES CHRONIQUES ET DES CAPSULES D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS LIÉES À L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

L'utilisation par Communication-Québec, tout au cours de l'année, du temps ou de l'espace gratuit offert dans certains médias régionaux pour diffuser de l'information sur les activités entourant l'Année internationale des personnes âgées.

Communication-Québec : (418) 646-2028

UN FEUILLET SOULIGNANT L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES INSÉRÉ DANS L'ENVOI DE LA RÉGIE DES RENTES

L'insertion d'un message de madame Monique Vézina, présidente de Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées, dans l'envoi aux 1 130 000 bénéficiaires du régime des rentes. Il s'agit de l'envoi de janvier pour les bénéficiaires du régime des rentes et de l'envoi de juin pour les bénéficiaires de prestations familiales.

La Régie des rentes du Québec : (418) 643-9586

UNE TOURNÉE À TRAVERS LE QUÉBEC DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES AÎNÉS

L'organisation d'une tournée des dix-sept régions du Québec par deux membres du Conseil des aînés afin de mieux faire connaître l'organisme, de connaître davantage les besoins des aînés, de susciter une plus grande sensibilisation des aînés à leur réalité à l'entrée du troisième millénaire et de créer un dynamisme autour de l'Année internationale des personnes âgées.

Le Conseil des aînés : (418) 643-6720

DES CONSEILS ET DU SOUTIEN EN COMMUNICATION RÉGIONALE

L'offre de Communication-Québec au Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées de profiter de son expertise et de sa connaissance régionale lors de l'organisation et de la promotion de différents projets, notamment la mise en place des tables régionales de concertation et la présentation, en région, d'une pièce de théâtre produite par le Théâtre Parminou et intitulée « Qui dit vieux ? ».

Communication-Québec : (418) 646-2058

À PROPOS DU LOGEMENT

LA RECENSION DES TYPES DE LOGEMENTS DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES AU QUÉBEC

La publication d'un dépliant intitulé « Les aînés et le logement au Québec ». Dédié au grand public, ce dépliant sur la situation des personnes âgées au regard du logement au Québec est présenté sous forme de tableaux et graphiques. Il comprend une description des expériences novatrices et une illustration de diverses pratiques en matière d'habitation pour les aînés. Les sujets abordés sont le logement selon les groupes d'âge, le sexe, etc., le mode d'habitation (propriétaire ou locataire), la situation selon les régions, les logements privés et collectifs, la situation dans les logements sociaux et autres.

La Société d'habitation du Québec : (514) 873-9619

UN SYMPOSIUM SUR L'ADAPTATION DE L'HABITAT AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Ce symposium, lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, soulève le thème du maintien des clientèles vieillissantes en milieu résidentiel. Son objectif est de regrouper des chercheurs, des intervenants gouvernementaux, des concepteurs et des utilisateurs. Ces derniers, après la présentation d'expériences d'habitations novatrices en cours actuellement, échangent sur la viabilité sociale et économique des concepts présentés et leur potentiel de succès en vue de fournir des milieux de vie plus adaptés aux besoins changeants et variés des personnes vieillissantes et des nouvelles contraintes qu'elles auront à gérer.

La Société d'habitation du Québec : (418) 644-0145

À PROPOS DU REVENU

UNE DÉMARCHE D'ANALYSE DES SERVICES EN PLACE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BEOINS DES PERSONNES ÂGÉES À L'ÉGARD DE L'ADMINISTRATION FISCALE

L'amélioration de la connaissance des besoins et des caractéristiques des personnes âgées à l'égard de l'administration fiscale par des consultations auprès de leurs représentants, et l'évaluation des efforts existants afin d'ajuster les activités du ministère du Revenu, notamment en ce qui a trait à l'information et à la communication.

Le ministère du Revenu : 1 800 267-6299

UNE TOURNÉE D'INFORMATION SUR LES DIVERSES PENSIONS ÉTRANGÈRES

L'organisation de vingt sessions d'information, par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, sur les diverses pensions étrangères payables en vertu des ententes entre le Québec et différents pays, afin de les faire connaître davantage au grand public et aux organismes travaillant auprès de la clientèle des aînés.

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration : (514) 864-9890 ou (418) 646-1791

UNE COMMUNICATION SUR LA RÉFORME DE PENSIONS : BILAN D'EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale du vieillissement, une communication intitulée « Bilan d'expériences étrangères » est présentée sur les réformes de pensions.

La Régie des rentes du Québec : (418) 657-8732

UNE ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DU BUREAU QUÉBÉCOIS DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES, MADAME MONIQUE VÉZINA, LORS D'UN DÎNER-CONFÉRENCE

Cette conférence de la présidente du BQAIPA, prononcée lors d'une journée réservée au personnel, porte sur les activités de la Régie des rentes du Québec au cours de l'Année internationale des personnes âgées.

La Régie des rentes du Québec : 643-8596

UN MÉMOIRE AUX AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE VIEILLISSEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE QUÉBÉCOISE

La présentation d'un mémoire aux audiences publiques organisées par le Bureau québécois de l'Année internationale des personnes âgées sur le travail après 50 ans. Ce mémoire porte sur l'évolution future du régime des rentes dans un contexte de vieillissement.

La Régie des rentes du Québec : (418) 643-8596

À PROPOS DE LA PARTICIPATION DE LA FEMME

UN OUTIL DE SENSIBILISATION SUR LA RÉALITÉ DES FEMMES ÂGÉES

La production, par le Conseil du statut de la femme, d'un outil qui a pour objectif d'informer et de sensibiliser les groupes de femmes et les décideurs aux réalités des femmes âgées, de manière à ce que les problématiques et les besoins des femmes âgées soient éventuellement intégrés aux discours des femmes et pris en considération par les décideurs. Les principaux thèmes abordés sont la situation sociodémographique et économique, la santé, le milieu de vie et la citoyenneté.

Le Conseil du statut de la femme : (418) 644-1712

UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA CONDITION DES AÎNÉES

L'organisation, par le Secrétariat à la condition féminine à l'occasion d'une rencontre du Réseau des responsables de la condition féminine dans les ministères et organismes, d'un temps de réflexion portant sur les problématiques des femmes âgées afin que les ministères et organismes sectoriels en tiennent compte davantage dans leurs travaux.

Le Secrétariat à la condition féminine : (418) 644-4414

« COMPLICES AU FIL DES ÂGES » : THÈME DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES EN L'HONNEUR DES PERSONNES ÂGÉES

Le thème choisi par le Conseil du statut de la femme pour la journée du 8 mars 1999 tient compte de la réalité intergénérationnelle. Le Conseil du statut de la femme a élaboré un guide d'animation, produit une affiche et une chanson sur le thème.

Le Conseil du statut de la femme : (418) 644-1712

À PROPOS DE LA PARTICIPATION DE L'IMMIGRANT

UN CALENDRIER INTERCULTUREL CONSACRÉ AUX AÎNÉS

La publication, en partenariat avec la Ville de Montréal, d'un calendrier interculturel consacré aux aînés de toute origine, pour marquer l'Année internationale des personnes âgées.

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration : (514) 873-2445

UNE ÉTUDE PORTANT SUR LE PASSAGE DU TRAVAIL À LA RETRAITE CHEZ LES IMMIGRANTES ET IMMIGRANTS

La réalisation d'une étude qualitative menée auprès de quatre groupes de personnes originaires de la France, de l'Italie, du Viêt-Nam et d'Haïti. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les diverses situations vécues par les personnes immigrantes lors du passage à la retraite et d'identifier les populations vulnérables.

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration : (514) 873-6003

BIBLIOTHÈQUE
10 DEC. 2002
ASSEMBLÉE NATIONALE

À PROPOS DE LA SANTÉ

UNE BONIFICATION DU SITE « INTERNET » POUR METTRE EN LUMIÈRE LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME S'ADRESSANT PLUS SPÉCIFIQUEMENT AUX AÎNÉS

L'addition dans le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec d'une section dédiée exclusivement aux personnes âgées. Il s'agit d'extirper de chaque programme tout ce qui concerne particulièrement cette clientèle et de regrouper ces renseignements à l'intérieur d'un site unique.

La Régie de l'assurance maladie du Québec : (418) 682-5108

UN PROGRAMME D'INFORMATION SUR L'ASSURANCE MÉDICAMENTS AUPRÈS DES PERSONNES DE 65 ANS

L'envoi de lettres personnalisées à toutes les personnes qui atteignent 65 ans en 1999 pour les informer du programme d'assurance médicaments afin qu'elles puissent faire un choix éclairé entre leur régime d'assurance collective, si elles en ont un, et le régime général administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

La Régie de l'assurance maladie du Québec : (418) 682-5108

LA PARTICIPATION DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC À DES SALONS ET À DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS POUR ET PAR LES AÎNÉS

En plus de sa présence régulière à deux salons pour aînés, la Régie participe, pour souligner cette année internationale, à neuf autres événements et organise de 20 à 30 sessions d'information pour la clientèle âgée.

La Régie de l'assurance maladie du Québec : (418) 682-5168 ou (418) 682-5108

UN BILAN DE LA RECHERCHE SUBVENTIONNÉE SUR LES PERSONNES ÂGÉES, DE 1985 À NOS JOURS

La réalisation de ce projet vise, à partir des données contenues dans la Banque sur la recherche sociale et en santé, à dégager les tendances observables dans les différentes facettes des projets de recherche.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 643-1184

LE PROFIL DE RECHERCHE SUBVENTIONNÉE SUR LES PERSONNES ÂGÉES AU QUÉBEC DEPUIS 1985

La présentation, dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, d'une communication sur le profil de la recherche subventionnée visant les personnes âgées au Québec depuis 1985.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 643-1184

LA SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

La présentation, lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, d'une communication visant à faire connaître les programmes de promotion de la santé et de prévention des problèmes de santé ou leur aggravation qui sont offerts dans divers milieux par les CLSC, les groupes communautaires et les municipalités.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 646-2113

EXPÉRIENCES D'INTÉGRATION DES SERVICES SOCIOSANITAIRES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La présentation d'un atelier, dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, sur des expériences d'intégration des services sociosanitaires pour les aînés au Québec. Cet atelier est organisé avec la collaboration de chercheurs de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laval, de l'Université McGill et de deux régions sociosanitaires.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 643-6957

À PROPOS DE L'AUTONOMIE

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR L'UTILISATION DU MANDAT EN CAS D'INAPTITUDE

L'organisation d'une campagne de promotion permet d'informer la population sur l'utilisation du mandat en cas d'inaptitude. Cette activité inclut une série de conférences dans les principales villes du Québec où un représentant du Curateur public explique les règles de fonctionnement de ce mode de représentation. Des articles et de la publicité dans les médias viennent appuyer cette campagne de promotion.

Le Curateur public du Québec : (514) 864-0549

LA MISE EN PLACE DE LIGNES DIRECTRICES VISANT À MIEUX ORGANISER LES SERVICES CONTINUS DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

La préparation d'un document d'orientation majeure qui touche les services sociosanitaires à offrir, l'ampleur de cette offre de service et le financement, ainsi que le contrôle de la qualité de ces services.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 646-1286

LES ENJEUX DE L'ORGANISATION DE SERVICES CONTINUS POUR LES PERSONNES ÂGÉES EN PERTE D'AUTONOMIE AU QUÉBEC

La présentation, lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, d'une communication sur les enjeux de l'organisation de services continus pour les personnes âgées en perte d'autonomie au Québec.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 646-1286

À PROPOS DE LA SÉCURITÉ PERSONNELLE, DE L'ÉTHIQUE ET DE LA LUTTE AUX ABUS

DES SÉANCES DE FORMATION DES PARTENAIRES INTERVENANT AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES SUR LES PRINCIPES CONTENUS DANS LA *CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE*

La tenue de séances de formation auprès des intervenants dans le but d'affiner la connaissance qu'ils ont des principes contenus dans la *Charte des droits et libertés de la personne* tels qu'ils s'appliquent aux personnes âgées et ainsi augmenter leurs niveaux de sensibilisation et de vigilance à l'égard des violations possibles des droits des personnes âgées.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : (514) 873-5146

UN ARTICLE DANS LE MAGAZINE *PROTÉGEZ-VOUS*

La publication, dans *Protégez-vous*, d'un article intitulé « Si vieillesse savait… », qui démontre que les personnes âgées sont la cible préférée de certains fraudeurs. Avec l'aide de corps policiers, d'associations d'aînés et de groupes de consommateurs, le magazine a cerné les principaux problèmes et présenté des solutions possibles.

Le magazine Protégez-vous : (514) 875-4444 ou 1 800 667-4444

LA FORMATION, DANS INTERNET, SUR L'ÂGISME ET L'EXPLOITATION DES PERSONNES ÂGÉES

L'insertion dans le site Internet de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse d'un module interactif visant à développer la connaissance des utilisateurs en matière des droits et libertés des personnes âgées.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : (514) 873-5146

DES SESSIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES AÎNÉS SUR LES PRINCIPES CONTENUS DANS LA *CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE*

La présentation aux organismes composés de personnes âgées des principes contenus dans la *Charte des droits et libertés de la personne* tels qu'ils s'appliquent aux aînés, en vue d'augmenter leur capacité d'affirmer leurs droits en toute égalité.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : (514) 873-5146

UN PROGRAMME DE PRÉVENTION CONTRE LES MAUVAIS TRAITEMENTS, LE CRIME, LES BLESSURES ET LES SITUATIONS DE CRISE DONT SONT VICTIMES LES AÎNÉS

Le développement et la mise en œuvre d'un programme de prévention touchant les mauvais traitements, le crime, les blessures (dues aux chutes, à la consommation de médicaments et à la conduite automobile) et les situations de crise et d'urgence. Les différentes problématiques sont abordées à travers diverses mesures préventives dont une vidéocassette, cinq fiches-conseils et deux guides à l'intention du policier, soit les *Cibles d'intervention* et le *Plan d'action, outils et ressources.*

La Sûreté du Québec : (514) 598-4650

DES SONDAGES PORTANT SUR LES PRÉOCCUPATIONS DES PERSONNES ÂGÉES À L'ÉGARD DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ, DE VIOLENCE OU D'ABUS

La réalisation d'un sondage auprès des personnes âgées de plus de 50 ans sur leurs attitudes et leurs besoins en matière d'information juridique et d'une étude qualitative sur l'évaluation de leurs perceptions à l'égard de la violence.

La Commission des services juridiques : (514) 873-3562

DES FORUMS RÉGIONAUX ORGANISÉS PAR LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DE PERSONNES ÂGÉES

Par région et selon les disponibilités, les représentants régionaux de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse assurent une présence active aux différents forums régionaux sur les aînés organisés par les tables régionales.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : (514) 873-5146

UNE COMMUNICATION SUR LA MISSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Cette communication, présentée dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, portera sur la mission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et sur son expérience en matière de lutte contre l'exploitation.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : (514) 873-5146

UNE COMMUNICATION SUR LA PRÉVENTION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE ÂGÉE

La présentation lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement d'un exposé intitulé « Vieillir en liberté et en toute sécurité », qui porte sur la prévention auprès de la clientèle aînée dans un contexte d'une police à proximité.

La Sûreté du Québec : (514) 598-4650

UN SYMPOSIUM SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DES PRATIQUES AUPRÈS ET AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

L'organisation, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un symposium sur les enjeux éthiques des pratiques auprès et avec les personnes âgées. Présenté lors de la Quatrième conférence mondiale sur le vieillissement, cet événement compte sur la collaboration de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski, de l'Université Laval ainsi que de trois autres universités canadienne, américaine et argentine.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux : (418) 643-5437

À PROPOS DE LA PLEINE PARTICIPATION À LA SOCIÉTÉ CIVILE

COMME PROMOTEUR DE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

UNE ÉMISSION DE LA SÉRIE TÉLÉVISÉE *FAIS-EN TON AFFAIRE !* SUR LE THÈME DES ANGES GARDIENS

La production d'une émission de la série télévisée *Fais-en ton affaire !* commanditée par le ministère des Régions, qui porte sur les anges gardiens d'expérience qui parrainent de nouveaux entrepreneurs se lançant en affaires. Cette activité a permis de démontrer l'apport des gens d'expérience et des aînés au développement local et régional par leur appui à la création d'entreprises.

Le ministère des Régions : (418) 643-0060, poste 239

UNE EXPOSITION POUR SUSCITER LE DIALOGUE ET LA RÉFLEXION

La réalisation et la présentation de l'exposition *Générations en jeu. Le travail et après...* organisée par la Régie des rentes du Québec et le Musée de la civilisation, en collaboration avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. Cette exposition interpelle les visiteurs sur les grands enjeux de notre société comme la place réservée aux jeunes et aux personnes âgées, les nouveaux visages du travail, la pauvreté et la solidarité sociale, et les amène à réfléchir sur le partage des responsabilités individuelles et publiques face à l'héritage social en devenir ou au nouveau pacte social.

La Régie des rentes du Québec : (418) 657-8716, poste 3440

UNE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE SUR LES RAPPORTS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La publication d'une déclaration ministérielle, assortie de pistes d'action, en vue de promouvoir de façon durable l'amélioration du dialogue entre les générations et la diffusion de cette déclaration auprès du personnel du ministère de l'Éducation et dans les établissements d'enseignement.

Le ministère de l'Éducation : (418) 643-3810

UNE BROCHURE SUR DES ACTIVITÉS DE RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

La publication d'une brochure intitulée *Les relations intergénérationnelles : guide de projets* et sa diffusion au cours de l'automne de 1999. Cette brochure met en évidence des projets intergénérationnels mis en place dans les différentes régions du Québec. Ce projet est élaboré en collaboration avec la Fédération de l'Âge d'or du Québec (FADOQ).

Le ministère de la Famille et de l'Enfance : Montréal : (514) 873-2323
Ailleurs au Québec : 1 800 363-0310

COMME DÉTENTEUR D'UN BAGAGE D'EXPERTISE ET DE CONNAISSANCES

LA DICTÉE DES AÎNÉS

L'organisation par l'Office de la langue française dans le cadre de la Francofête — une semaine consacrée au français et à la francophonie — d'activités qui comprennent des jeux linguistiques à l'intention des personnes âgées.

L'Office de la langue française : (514) 873-6567

UN HOMMAGE AUX AÎNÉS AU FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS TRADITIONNELS

La reconnaissance de « porteurs de mémoire » est au cœur du Festival international des arts traditionnels. Les activités mettent l'accent sur des contributions remarquables dans chacun des domaines des arts traditionnels, conte, chanson, danse, musique et métiers, ainsi que sur l'importance des aînés dans la société pour la transmission de la culture.

Le ministère de la Culture et des Communications : (418) 647-1598

DES ACTIVITÉS CONSACRÉES AUX AÎNÉS PENDANT LA SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

L'intégration systématique à la Semaine des bibliothèques publiques d'un volet d'activités consacrées aux aînés s'ajoute aux mesures destinées à leur faciliter l'accès à la lecture et au livre. Déjà, certaines bibliothèques publiques de Montréal offrent des collections appréciées par les personnes âgées, des livres avec de gros caractères et des visites dans les centres d'accueil.

Le ministère de la Culture et des Communications : (418) 644-7203

UN RECUEIL DE TÉMOIGNAGES INTITULÉ *10 FEMMES RACONTENT...*

La publication d'un recueil de témoignages de la part de Québécoises âgées de plus de 60 ans se veut un hommage à nos aînées et à l'apport que leur expérience de vie, leur parcours personnel ou professionnel représentent pour l'ensemble de la société. Ces femmes sont issues de cinq continents et celles qui ne sont pas nées au Québec vivent parmi nous depuis au moins dix ans. Un événement spécial marquera le lancement du recueil.

Le ministère de la Culture et des Communications : (514) 873-2255

COMME TRAVAILLEUR

UNE RECHERCHE RÉPERTORIANT LES DIVERSES ÉTUDES RELATIVES AUX TRAVAILLEURS ÂGÉS DE 45 ANS ET PLUS

La réalisation d'un projet visant à répertorier et synthétiser les principales études sur les travailleurs et travailleuses de 45 ans et plus afin de mieux cerner leurs besoins par une approche globalisante. L'étude devrait inclure des informations utiles à bon nombre de personnes âgées en retraite hâtive, imposée ou non. Elle peut s'inscrire également dans le cadre général de la révision des mesures et services d'Emploi-Québec. Sa réalisation sera confiée au comité aviseur des travailleurs et travailleuses de 45 ans et plus. En résumé, une telle étude contribuera à guider et à soutenir les interventions du comité aviseur qui portent principalement sur l'employabilité, le maintien en emploi, ainsi que sur le soutien à l'entrepreneuriat et au travail autonome de cette clientèle.

Emploi-Québec : (514) 873-2175

COMME BÉNÉVOLE

LE PRIX DU BÉNÉVOLAT DOLLARD-MORIN

Lors de la remise du prix, un hommage particulier sera rendu à trois aînés qui ont œuvré comme bénévoles dans les secteurs des loisirs ou des sports, en relation avec les thèmes spécifiques retenus par les responsables du prix Dollard-Morin, soit l'innovation, la promotion et l'accessibilité.

Le ministère de l'Éducation : (418) 646-6142

UNE COMMUNICATION AU SUJET DU SOUTIEN ET DE L'ENTRAIDE AU QUÉBEC CHEZ LES 55 ANS ET PLUS

Cette communication sur le soutien et l'entraide au Québec chez les 55 ans et plus est présentée dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale du vieillissement.

L'Institut de la statistique du Québec : (418) 691-2406 ou 1 800 463-4090

UN COLLOQUE PROVINCIAL DES ANIMATEURS BÉNÉVOLES ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME « VIACTIVE » DE KINO-QUÉBEC

La tenue de ce colloque permet de réunir les 200 personnes les plus actives dans chacune des régions du Québec parmi les 4 500 bénévoles engagés dans ce programme d'activité physique destiné aux aînés. Son objectif est de permettre aux participants de s'enrichir de l'expérience des autres et de parfaire leurs connaissances afin d'assurer la continuité du développement régional de VIACTIVE.

Le ministère de l'Éducation : (418) 646-6647

COMME PROMOTEUR DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

UNE COMMUNICATION SUR LE PROGRAMME « VIACTIVE » DE KINO-QUÉBEC

La présentation, dans le cadre de la Quatrième conférence mondiale du vieillissement, d'une communication sur le programme VIACTIVE de Kino-Québec selon deux volets : un concept original pour et par les aînés, et un survol de quelques stratégies de promotion de la marche auprès des aînés.

Le ministère de l'Éducation : (418) 646-6647

COMME CONDUCTEUR ET PIÉTON

DES OUTILS D'INFORMATION POUR LES CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS ÂGÉS

La conception et la diffusion d'outils d'information sur les sujets suivants : le permis de conduire, les assurances, la sécurité routière, les nouvelles technologies, les difficultés en tant que piétons, etc. Des dépliants sur la conduite d'un véhicule routier et sur les piétons seront disponibles à l'automne de 1999.

La Société de l'assurance automobile du Québec : (418) 528-3990

LA VALIDATION PAR LES TABLES RÉGIONALES DE CONCERTATION DES OUTILS D'INFORMATION DESTINÉS AUX CONDUCTRICES ET CONDUCTEURS ÂGÉS

La conception d'outils d'information, dans le cadre du projet précédent, amène les responsables de ce projet à vouloir consulter les personnes concernées afin de mieux circonscrire les besoins de cette clientèle en ce qui a trait à la sécurité routière. La consultation devrait permettre de privilégier certains sujets, en plus de faciliter le choix du contenu qui sera présenté à la clientèle.

La Société de l'assurance automobile du Québec : (418) 528-3392

UNE RECHERCHE SUR LES CAPACITÉS DE CONDUIRE DES PERSONNES ÂGÉES

La réalisation d'une recherche qui permettra de bien documenter l'effet du vieillissement sur la conduite automobile, de répertorier l'ensemble des mesures existantes en matière de sécurité routière touchant les personnes âgées, d'analyser et de classifier les mesures législatives en fonction des facteurs visés par ces mesures, ainsi que de répertorier et analyser les outils utilisés pour estimer les capacités à conduire des personnes âgées.

La Société de l'assurance automobile du Québec : (418) 528-3392

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR PROPOSER UNE DÉFINITION DE « CONDUCTEUR ÂGÉ »

La participation de la Société de l'assurance automobile du Québec à un groupe de travail mis en place par le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé, qui veut proposer une définition de « conducteur âgé », compléter une revue de la documentation dans une perspective à la fois canadienne et internationale, recueillir les avis et commentaires des personnes concernées par l'intermédiaire des secteurs publics et privés et, enfin, organiser un colloque à l'automne de 1999 visant à partager les informations et à identifier les actions possibles.

La Société de l'assurance automobile du Québec : (418) 528-3392

UNE TOURNÉE DE SENSIBLISATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET PIÉTONNIÈRE

La préparation de cette tournée a été confiée à un organisme intéressé par la question, soit La santé et le bel âge. Elle vise à sensibiliser les aînés quant aux règles élémentaires de prudence lorsqu'ils circulent comme piéton et aux problèmes que soulèvent les médicaments pour la conduite automobile.

La Société de l'assurance automobile du Québec : (418) 528-3990

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
QL B 201 215